

LE CLOCHER

BULLETIN PAROISSIAL
DE CAUDAN



N° 315 MARS 2007

Renouveau

Aux fenêtres de mon cœur, Seigneur,
tu as planté un arbre.

Au plus fort de mes hivers,
j'ai attendu, mon Dieu,
qu'il fleurisse...

Les gelées et les frimas
ont failli l'avoir...

Les vents de mes passions
ont manqué de l'arracher...

Mais il a tenu.

Et moi, j'ai guetté, au matin venu,
les premiers signes du printemps.

Et voilà mon Dieu, mon ami,
voilà que les premiers soleils ont cassé l'hiver.

Dieu, mon Dieu, que c'est étrange !
La merveille d'une petite feuille tendre
qui fait craquer les rudes écorces de nos enfermements.

Si tu venais, mon Dieu,
percer des feuilles dans les hivers de mes jours.



Rober RIBER

***Pourquoi cherchez-vous le Vivant parmi les morts ?
Il n'est pas ici, mais il s'est réveillé !***

(Luc 24, 5-6)

A l'aube profonde

***les femmes arrivent
pour l'embaumement,
comme on arrive
pour l'enterrement d'une espérance.***

***Dans le cœur,
les souvenirs ont déjà goût de cendres.
On pense rarement au futur
dans les cimetières !***

***Mais voici
qu'au bord du tombeau,
la pierre du passé
a roulé loin de la mort !***

***Dans le roc de leurs larmes,
une faille s'ouvre
dont elles ne savent d'abord que faire.
Il faut du temps
pour apprivoiser la résurrection !***

***Et c'est alors
qu'au plus profond de leur nuit,
une parole neuve et claire les rejoint.
La fin devient un commencement !
La vie leur ouvre un demain !***

***Seigneur, toi qui te tiens
au seuil des tombeaux
où nous nous enfermons,
donne-nous de déposer à terre
les fioles de notre désespérance !***

***Que ta parole réveille en nous aujourd'hui
ce qui est retenu dans la mort ! .J.***

***Christ, Seigneur,
tu es le Vivant
et tu nous parles de vivre !***



Francine Carillo

QU'AS-TU FAIS DE TON FRERE ?

Nous voici à la veille d'échéances électorales importantes, présidentielles, législatives et municipales. Elles sont importantes car elles vont déterminer, en fonction de nos choix, les conditions de la VIE ENSEMBLE pour plusieurs années.

Choisir celles et ceux qui conduiront cette VIE ENSEMBLE, c'est pour nous Français une chance, mais c'est aussi une responsabilité.

Aussi, comment aider notre conscience d'homme et de femme à apprécier à leur juste valeur les problèmes auxquels nous sommes confrontés dans nos lieux de vie, notre commune, notre pays, notre continent, notre monde ?

Comment choisir, puis soutenir, celles et ceux qui nous semblent les plus aptes à porter les problèmes et à les résoudre pour le bien de tous ?

Comment faire le meilleur choix au moment de glisser son bulletin dans l'urne ?

Nous pourrions nous en tenir aux débats, propositions, promesses des candidats dont nous abreuvons presse, radios et télévisions. Cela est bien sûr un des éléments de notre choix, mais est-il suffisant ?

Pour nous chrétiens, la réponse est non. Membres d'une Église qui s'exprime et de mouvements et services qui analysent et agissent au sein de la société, nous avons la chance de recevoir un éclairage qui peut nous aider dans notre réflexion et notre décision.

QU'AS-TU FAIS DE TON FRÈRE ?

C'est par cette interpellation que le Conseil Permanent de la Conférence des Evêques de France s'adresse aux communautés catholiques, aux responsables politiques et à l'opinion publique pour inviter à soutenir la vie démocratique dans notre pays, par la réflexion et l'action, rappelant que l'Évangile qui inspire la doctrine sociale de l'Église constitue notre référence.

Par ce message, les évêques invitent à construire une cité plus fraternelle. C'est le devoir d'un chrétien, mais c'est aussi l'idéal républicain.

Sans entrer dans le détail des diverses pistes de réflexion proposées, l'intégralité du message étant cependant disponible pour ceux qui le souhaitent, nous pouvons en décliner les grandes lignes.

- VIVRE ENSEMBLE DEMANDE QUE CHACUN SACHE PRENDRE SES PROPRES RESPONSABILITES.

- « Il n'y a pas de vie sociale possible si chacun ne cherche pas, autant que faire se peut, à être responsable de lui-même. »

- VIVRE ENSEMBLE SUPPOSE UN ETAT QUI ORGANISE LA VIE COMMUNE.

- la recherche du bien commun
- l'unité nationale
- la nation française en Europe

- LES PRINCIPAUX CHANTIERS DE LA FRATERNITE.

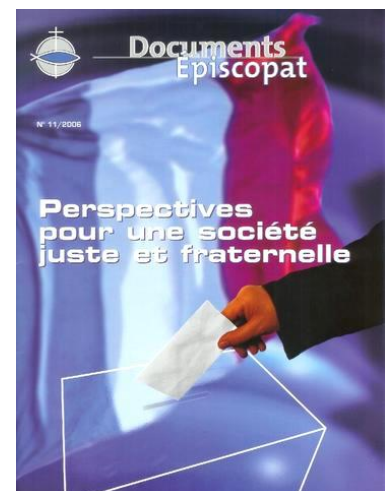
- la famille
- le travail et l'emploi
- la mondialisation et l'immigration

En conclusion, les évêques invitent les catholiques de France et les citoyens à prendre le temps de la réflexion et du dialogue sur les enjeux de ces élections.

Ils insistent sur la nécessité, pour notre pays, de bâtir une communauté nationale fraternelle, expression de notre aspiration à une vie commune paisible qui s'enracine dans notre histoire et notre culture, la fraternité passant par l'attention aux plus fragiles et le respect de chaque personne humaine.

Ne doutons pas que les divers mouvements et services d'Église proposent eux aussi des pistes de réflexion à leurs adhérents et militants par le canal de leurs revues.

Il en est d'ailleurs ainsi, à ma connaissance, de VEA dans sa revue Vivre Ensemble de février 2007, et du CCFD qui interpelle les candidats aux diverses élections sur des thèmes qui fondent ses convictions et son action en faveur des populations des pays en voie de développement.



Lucien Kirion.

AYONS CONFIANCE

Sollicités par le CCFD pour soutenir financièrement la réalisation d'action de développement en particulier lors de la collecte organisée pendant le carême, vous pourriez vous poser la question quant à l'utilisation de l'argent que vous avez donné.

Vous pouvez donner en toute confiance, comme en témoigne l'extrait ci-après du Contrôle de la Cour des Comptes après appel à la générosité « Tsunami », et l'avis émis sur les actions du CCFD, laquelle Cour des Comptes, nous le savons bien, fait son travail d'examen et d'analyse des comptes avec une grande rigueur.

Cour des comptes : Contrôle « tsunami » pour 32 organismes faisant appel à la générosité publique.
Rapport du 19-12-2006 **Avis sur les actions du CCFD**, copie des pages 47 et 48 du 2^{em} fascicule,
<http://www.ccomptes.fr/Cour-des-comptes/publications/>

COMITE CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET
POUR LE DEVELOPPEMENT (CCFD)

47

IX - Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD)

L'association « Comité catholique contre la faim » est née en France en 1961, pour répondre à l'appel à la mobilisation contre la faim dans le monde lancé par le Pape Jean XXIII, appel faisant lui-même suite à l'appel de la FAO. Dès 1966, l'association a étendu son champ d'action et pris le nom de « Comité catholique contre la faim et pour le développement ». Le CCFD est un mouvement d'associations : ses membres ne sont pas des personnes physiques, mais 29 mouvements et services d'Église¹⁶. Le CCFD soutient chaque année plus de 500 projets d'associations agissant pour mettre en oeuvre des initiatives concrètes de développement en faveur des populations les plus démunies.

A la fin de 2005, le CCFD comptait 180 salariés et 15 000 bénévoles, pour un budget annuel de 35 M€. La générosité publique procure 82 % des ressources du CCFD, qui reçoit très peu de subventions (0,3 % des ressources), mais davantage de cofinancements (7,6 % en 2004).

1 - L'appel à la générosité publique et les fonds collectés

Lors du tsunami, le CCFD a lancé des appels à dons dans deux communiqués de presse puis par un encart inséré dans *La lettre du CCFD* de janvier. Dans le premier communiqué, diffusé le 27 décembre, le CCFD alertait sur la situation difficile créée par la catastrophe pour les dizaines d'associations locales qu'il soutenait depuis plusieurs années et qui oeuvraient en faveur des plus démunis. Il faisait part des « appels pressants » qu'il avait reçus de ses associations partenaires, mobilisées pour l'aide aux victimes, particulièrement les populations les plus marginalisées (« intouchables » en Inde, travailleurs immigrés birmans en Thaïlande).

16) Tels que, par exemple : l'ACO (Action catholique ouvrière), la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne), les Scouts de France, le SGEN (Secrétariat général de l'enseignement catholique) ou encore la Société de Saint-Vincent de Paul.

À la fin 2005, le CCFD avait collecté 2 393 253 € auprès du public, représentant 88 % du total des ressources recueillies (2 680 543 €). S'y sont ajoutés environ 300 000 € de cofinancements (Fondation de France, Crédit Agricole, collectivités territoriales).

2 - L'emploi des fonds collectés

L'association a prélevé des *frais de fonctionnement* forfaitaires (1 % des subventions versées aux partenaires, soit 0,4 % des ressources) et réglé des *frais de collecte* représentant 1,1 % des ressources.

Les fonds reçus ont permis et permettent au CCFD de soutenir 36 actions qui couvrent le spectre d'intervention des organisations humanitaires : urgence (10), post-urgence (7), réhabilitation - développement (19). La plupart de ces actions devraient être terminées fin 2006. Au 30 juin 2006, 80 % des ressources avaient été consommées ; les fonds dédiés s'élevaient à 633 505 €. Compte tenu de nouveaux projets en cours d'élaboration, le reliquat de ressources devrait être engagé avant la fin du 1^{er} semestre 2007.

Les procédures comptables et financières mises en place (comptabilité analytique permettant un suivi de l'utilisation des ressources) n'appellent pas d'observation particulière. La Cour a noté l'engagement pris par le CCFD, dans le souci d'améliorer ses procédures, de formaliser un nouveau modèle de convention de partenariat. Ceci devrait constituer une meilleure garantie d'utilisation des fonds mis à disposition des partenaires.

L'effort d'information des donateurs peut être souligné. Le CCFD a adressé à tous ses donateurs une « situation au 15 juin 2005 » : l'aide allouée est présentée, pays par pays, partenaire par partenaire, avec une mise en perspective de la problématique de l'intervention humanitaire.

À l'issue de son contrôle, la Cour constate que l'emploi des fonds par le CCFD est conforme aux objectifs poursuivis par l'appel à la générosité publique.



Par cette insertion du rapport de la Cour des Comptes dans le bulletin paroissial, j'ai tout simplement voulu rassurer tous les donateurs du CCFD, les remercier de leur confiance et ainsi de leur participation à la construction d'un monde plus juste, plus humain et solidaire.

*Lucien Kirion,
Responsable de l'équipe CCFD*





Partir à Compostelle

Chapitre 4

"Ce qui importe, ce n'est pas d'aller ici ou là, ce n'est pas d'aller quelque part, d'arriver quelque part terrestre... C'est d'aller petitement dans la petite procession des jours ordinaires, grande pour le salut. Les jours vont en procession, et nous allons en procession dans les jours. Ce qui importe c'est d'aller. D'aller toujours..."

Admirables lignes de Charles Péguy dans le "Porche de la deuxième vertu" ! Cette vertu "Espérance", qui fait avancer sur le chemin de la vie, de Dieu... Et à l'arrivée, nous ne sommes pas "rendus plus loin qu'à notre lever, mais devenus plus sages", chantait Félix Leclerc...

Durant dix siècles nos aïeux vont à Compostelle en partant de chez eux : voyons d'abord les parcours balisés par la dynamique Association Bretonne des Amis de Saint Jacques de Compostelle.



(1)

N.B : comme tout chemin de randonnée, balisage à hauteur d'homme, fait de coquilles symboliques. A gauche (1) : un carré de plastique bleu foncé, 8 cm de côté, traits jaunes. A droite (2) : peinture jaune, d'environ 14 cm de diamètre. Le nœud de convergence des lignes indique au pèlerin la route à prendre à la prochaine intersection : "va tout droit", pour l'image de gauche (1), "tourne à droite", pour celle de droite (2).



(2)



(2)



(3)



(4)



(5)



(1)

Toutes les photos de cette page sont prises à Caudan, sur la partie du chemin qui traverse d'ouest en est notre paroisse où l'on peut voir une soixantaine de balises au total. Dans chaque photo ci-dessus, on peut en voir une, sur un arbre, une pancarte ou un poteau. Ce chemin vient de la Pointe Saint Mathieu. Il est rejoint à Quimperlé par le chemin de Locquirec et Saint Pol de Léon. Avec la voie de Paimpol, il ne fera plus qu'un seul chemin de Sud Bretagne à partir de Saint Jacut les Pins...

A Caudan, il passe par les villages de Guaindo (2 & 3), Kerbellec, Brambo, Moustoiric (4), Saint Séverin, Penhouët, Saint Coner, Poteau Rouge (5), Saint Sulan (1)... Ces photos vont susciter des vocations : lancez-vous sans hésiter ! Et puisque la route est plus longue qu'elle n'est large, promis, la prochaine fois, je parlerai des "quatre grands chemins" de Compostelle...

Alain DUPUY

Histoire de notre Paroisse

La campagne 2007 du denier de l'Eglise vient d'être lancée ; c'est l'occasion d'en rappeler l'origine et son histoire, particulièrement chez nous.

Jusqu'en 1905, l'Etat subvenait aux besoins du clergé et du culte, mais à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, cette pratique fut bien sûr supprimée. A Caudan (comme ailleurs), le recteur, l'abbé Le Garrec se faisait de gros soucis ; « la grande question, disait-il, est d'organiser le denier du culte (ainsi dénommé à l'époque). On prévoit de grandes difficultés pratiques ; la population ne voit dans la lutte faite à la religion qu'une quête de plus qu'on lui impose » ...

Chaque paroisse était imposée par le Diocèse, suivant sa population et l'importance de ses charges ; pour sa part, Caudan devait récolter une somme de 4050 francs ; « jamais on ne pourra réaliser cette somme !... »

Un vicaire, l'abbé Goubin, fut nommé recteur de Calan. Le recteur exposa à Mgr l'évêque, les raisons pour lesquelles il serait bon qu'il ne fût pas remplacé : « la population, (partie nord) ne dépasse pas, et même très probablement, n'atteint pas 2500 habitants ; de plus, s'il y a un prêtre de moins à entretenir et à rétribuer, on pourrait diminuer le chiffre du denier du culte et au lieu de 4050 francs, le réduire à 3550 francs... ». Monseigneur accepta cette proposition ; il restait quand même deux prêtres « au bourg ». « La fatigue est un peu plus grande pour eux, faisait remarquer le recteur, mais à parler franchement, le travail n'est pas au dessus de leurs forces... surtout s'ils ont le zèle que réclament les circonstances... »

La péréquation fut en même temps appliquée : sur les 3550 francs, 1100 étaient destinés aux œuvres diocésaines et le reste au fonctionnement de la paroisse et aux charges du clergé résident (et à la location du presbytère, du fait qu'il était passé bien communal).

L'argent ne rentrait pas. « Cette nouvelle obligation reste pour moi un véritable cauchemar, notait le recteur ; la population, prise dans son ensemble, est hostile à cette imposition nouvelle »

Il convoqua tous les chefs de famille et « tous les chefs de ménage » à une réunion au presbytère ; environ 150 répondirent à son appel ; il leur expliqua l'emploi de cet argent et « essaya de leur faire comprendre la nécessité d'établir le denier du culte pour remplacer les ressources disparues, les besoins restant absolument les mêmes : on ne demande qu'aux chefs de ménage et on ne demande à chacun que 10 centimes par semaine ».

Un mois plus tard (avril 1907) il dut se résoudre à organiser une réunion « plus intime » composée de deux chefs de famille des neuf quartiers du bourg ; il leur demanda de se constituer en comité, ce qui fut accepté ; il leur demanda ensuite de faire eux-mêmes la quête dans leur quartier respectif, ce qu'ils rejetèrent à l'unanimité ; suite à ce refus, il fut retenu (après de longues discussions), de rédiger une lettre signée de tous leurs noms et de l'adresser à tous les ménages de la paroisse ; cette démarche « n'a pas produit le résultat que l'on était en droit d'attendre ».

Ce procédé ne fut pas bien accepté (loin de là...) partout ; d'ailleurs, le denier du culte ne fut pas, à ses débuts, établi sur toute la paroisse, en particulier dans le quartier de Locunel ; « il ne faut pas se faire illusion sur la générosité de cette partie de la population qui est dans sa grande masse indifférente ou même hostile » notait notre recteur, « étant donnée la composition du conseil municipal et étant connues les dispositions qui animent la grande majorité des conseillers... ».

Le mois suivant (mai 1907), Mgr Gouraud, Evêque de Vannes, vint à Caudan confirmer 325 garçons et filles (il est vrai que la confirmation avait lieu tous les 4 ans). L'abbé Le Garrec, visiblement éprouvé par tous ces événements, et profondément déçu du manque de pratique religieuse avait, disait-il, « le devoir de soumettre au chef du Diocèse des questions vitales dont il l'avait entretenu plusieurs fois par écrit... » et ainsi de partager un peu ses soucis...

Cent ans ont passé, et depuis ces cent années, l'Eglise nous demande de participer par notre offrande, à la vie matérielle de notre Diocèse ; vous trouverez dans ce bulletin toutes informations utiles pour cette année 2007.

Jacques Pencreac'h



DENIER n.m. (lat. *denarius*) :

1. Pièce de monnaie romaine du temps de Jésus.
2. Contribution libre des catholiques à la vie de leur Eglise.



DENIER DE L'ÉGLISE

**Comme
les années
passées
vous êtes
invités
à apporter
votre
contribution
volontaire
suivant vos
possibilités.**

**Vous avez toute l'année
pour répondre à cette sollicitation.
C'est une démarche laissée à votre liberté.**

Vous souhaitez un reçu pour déduction fiscale : vous faites un chèque à l'ordre de « *Association diocésaine de Vannes* ».

Les services diocésains vous feront parvenir directement un reçu.

Vous pouvez aussi choisir le prélèvement automatique ou régler par carte bancaire.

Vous ne souhaitez pas de reçu : vous réglez en espèces ou par chèque à l'ordre de « *Paroisse de Caudan* ».

Des enveloppes sont à votre disposition au presbytère et à l'église.



La kermesse paroissiale



Date ?

Notre kermesse paroissiale aura lieu une semaine après Pâques, à la salle de la mairie : **samedi 14 avril** de 18 h à 20 h 30 et **dimanche 15 avril** de 9 h à 13 h.

Pourquoi ?

Eh oui ! Ainsi que nous rappellent certaines affiches qui fleurissent dans nos villes depuis quelque temps, l'argent de nos paroisses ne tombe pas du ciel ! Comme toute association, nous avons des besoins matériels. C'est pourquoi, le complément financier qu'apporte la kermesse est toujours très utile.

Annoncez autour de vous la date de notre kermesse



Tous les ans, en dehors de nos fidèles habitués, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux venus. Nous espérons que vous serez encore plus nombreux, cette année, à faire honneur à notre petite fête. N'hésitez pas à faire un peu de publicité dans votre entourage et à encourager les hésitants à franchir la porte de la salle. Ils seront toujours les bienvenus. Gâteaux, crêpes, panier garni, *jeux pour enfants*, café, *cidre Guillevic Caudanais* et autres boissons permettront à tous de passer un moment agréable.

Ceux qui le désirent peuvent tout simplement entrer pour acheter des crêpes ou des gâteaux.

Dons

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi, à cette occasion, faire un don et le déposer au presbytère, à la sacristie.

Nous vous remercions d'avance.

A bientôt.

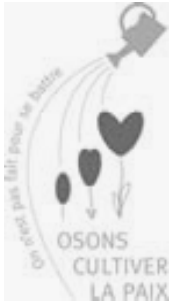


*Pour l'équipe
organisatrice :*

Louis Bardouil



Interclubs Caudan-Hennebont-Lanester



Le samedi 3 février, l'interclubs pour la paix a rassemblé une quarantaine d'enfants de Caudan, Hennebont et Lanester. Ils étaient réunis dans une salle de l'ancienne école Saint-Henri à Lanester et invités à une sensibilisation sur le thème de l'année retenu par les délégués ACE au conseil des enfants :

**"On n'est pas fait pour se battre.
Osons cultiver la paix".**

L'après midi a suscité de nombreux jeux : chamboule-tout, casses boîtes ou ballon prisonnier.

Les animateurs ont également invité les enfants à réfléchir, donner leur avis et agir au quotidien en lien avec le thème. L'Action Catholique des enfants réunit une vingtaine de jeunes de Caudan qui se rassemblent une à deux fois chaque mois, la samedi de 14h30 à 16h30.



Prochaine rencontre à Caudan :
samedi 21 avril 2007
de 14h30 à 16h30, au presbytère.



DATES À RETENIR :

17 mai 2007 : Profession de foi
27 mai 2007 : Confirmation à Lanester
3 juin 2007 : Première communion
10 juin 2007 : Remise de la croix
17 juin 2007 : Célébration des CM

- **Lundi 2 et mardi 3 avril 2007** : temps fort profession de foi à Kergoff, de 9h à 17h.
- **Jeudi 5 avril 2007** : jeudi saint. Temps fort profession de foi à 17h, à la crypte, suivi de la messe de la Cène à 20h, à l'église de Caudan.
- **Dimanche 22 avril 2007** : liturgie de la parole et éveil à la foi. A 10h15 à la crypte.

Temps fort de la catéchèse familiale

Le samedi 27 janvier, les enfants inscrits en catéchèse familiale se sont retrouvés à la crypte afin de partager la galette et de faire un temps de prière à l'église. Cette rencontre a permis aux animatrices de mieux connaître les enfants et de regarder avec eux les livrets faits en famille. Ces enfants se retrouveront le **dimanche 10 juin** pour la **remise de la croix**, première étape de la préparation à la première communion.



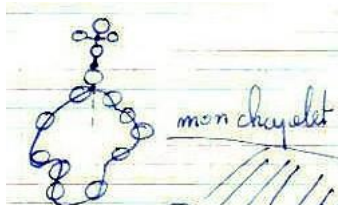
Temps fort des CM2 du Doyenné



Samedi 10 février, les enfants de CM2 du Doyenné de Lorient, se sont réunis pour un temps fort à Quéven, de 12h à 18h. Arrivés sur la commune, les enfants ont fait connaissance avec les animateurs présents pour les encadrer avant de prendre leur pique-nique. Après un moment de détente, un film d'animations a permis aux enfants de découvrir **Sainte Bernadette de Lourdes**. Un jeu de l'oie leur a été proposé.

Après le goûter, les enfants ont ensuite, par petits groupes, appris à confectionner et à utiliser un **dizainier**. Ils se sont ensuite rendus à la chapelle afin de prier la Vierge Marie.

Le dizainier est un petit chapelet en perles de bois. On fait le signe de la croix, on récite ensuite un « Notre Père », puis dix « Je vous salut Marie ». On termine sa prière par « Gloire au Père et au Fils et au Saint Esprit, au Dieu qui est, qui était et qui vient, maintenant et pour les siècles des siècles. Amen ».



Dizainier d'Enora.

Temps fort des confirmands



Samedi 10 février, les confirmands de Caudan et Lanester se sont retrouvés pour un temps fort à St Hervé sur Hennebont, en compagnie de leurs responsables Claude et Françoise.

Le thème : l'Esprit Saint.

« Vivre dans l'Esprit c'est quoi ? Comment faire ?

Vivre en chrétien dans ma vie de jeune...
Recevoir l'Esprit... »

Tant de questions qui ont permis aux jeunes de réfléchir par équipes, puis par groupes, préparer des panneaux...

Nous avons terminé la journée par une célébration et une présentation de ce qu'ils avaient préparé avec leurs responsables.

Merci à Christine pour son aide.





Le Secours Catholique du Morbihan accueille des enfants, depuis 50 ans, durant les vacances d'été, dans des familles. Issus de milieux le plus souvent en difficulté et de quartiers à proximité de grandes agglomérations, ces enfants viennent découvrir chez nous les joies de la vie de famille, le plaisir de mener sereinement des activités de vacances, la satisfaction d'être insérés dans des projets de vie partagés dans le respect et l'écoute. Les séjours programmés en juillet deviennent des temps d'enrichissement et de ressourcement.

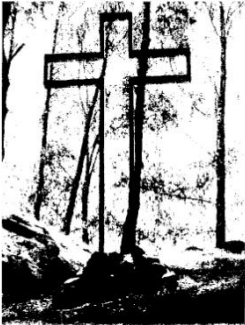
Pour juillet 2007, l'équipe locale souhaite aider ces enfants à venir vivre le plus agréablement possible 3 semaines dans des familles caudanaises.

Si vous êtes intéressés par ce type d'expérience, faites vous connaître. N'hésitez pas à demander des informations en contactant Gilberte Morice (☎ 02 97 05 79 23), la coordinatrice de l'accueil des familles à Caudan.

Il est vrai que simultanément nous pouvons aider des familles et des enfants à partir en vacances pour leur permettre de se reposer ou de sortir d'un environnement parfois stressant. Là encore contactez nous.

Enfin, merci de noter que
notre café - braderie de printemps se déroulera les jeudi 5 et vendredi 6 avril
dans la salle de réunion de la mairie

François Taldir, responsable de l'équipe du Secours Catholique de Caudan

Action Catholique Générale Féminine
 Journée de récollection
"Dieu a tant aimé le monde

qu'il a donné son fils unique"

Samedi 31 mars 2007
de 9h30 à 17h00
Abbaye Notre Dame de
Timadeuc
 Bréhan - Salle Tibhirine

A l'initiative de l'Action Catholique Générale Féminine une récollection animée par le Père Michel Gicquello, Aumônier de l'ACGF.

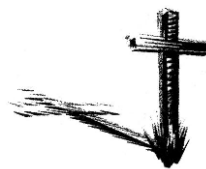
Ce temps fort est ouvert à toutes les femmes qui le désirent. N'hésitez pas à venir nombreuses et à inviter vos amies, vos filles, belles-filles, voisines... Elles seront les bienvenues.

Renseignements complémentaires auprès de Thérèse Rocheux (☎ 02 97 05 79 58)

MOUVEMENT PAROISSIAL

Ils nous ont quittés pour la maison du Père :

- 2 février 2007 Simonne GILLET, veuve de Gilbert PARISOT, 88 ans
- 3 mars 2007 Valentine BORLOCH, veuve d'Alphonse LUCAS, 90 ans



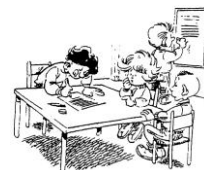
AGENDA PAROISSIAL

Horaire des messes :

Samedi à 18h30,
Dimanche à 10h30

Permanence d'accueil :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :
Le matin de 10h à 11h30
Lundi, mardi, jeudi : **l'après midi** de 16h à 18h



DATES À RETENIR

Vendredi 30 mars : à 20h, Célébration de la réconciliation pour tous.
Jeudi 5 avril : à 20h, Messe du Jeudi Saint (paroisses de Caudan/Lanester) à Caudan.
Vendredi 6 avril : VENDREDI SAINT : à 15h, Chemin de Croix.
VENDREDI SAINT : à 20h, Célébration de la Passion.
Samedi 7 avril : SAMEDI SAINT : à 20h, Veillée Pascale
Samedi 14 avril : de 18h à 20h30, Kermesse paroissiale dans la salle de la Mairie.
Dimanche 15 avril : de 9h à 13h, Kermesse paroissiale dans la salle de la Mairie.
Vendredi 27 avril : à 18h30, Préparation au baptême.

DANS LE DIOCESE DE VANNES

3 avril : Messe chrismale à la Cathédrale de Vannes
15 avril : Rencontre des néophytes (jeunes baptisés adultes – de 2007 à 2004) - Timadeuc
22 avril : Journée diocésaine « Fêtons nos prêtres »
28 avril : Assises de la Pastorale des Jeunes et des Vocations
29 avril : Journée mondiale de prière pour les vocations

Renseignements au 02 97 68 15 60 (DDO)

Rencontres de préparation au mariage : Sam. 21 avril / Dim. 13 mai / Dim. 10 juin

Ces sessions ont lieu le samedi : de 14h à 21h et le dimanche : de 10h à 17h à **La Maison des Œuvres - LORIENT -**.

Merci d'apporter votre pique-nique, et de vous inscrire au plus tard 1 mois avant la date de réunion auprès de :
Pascale et Marc DAMBLANS, 6, rue des Camélias, 56 530 QUEVEN

Centre Spirituel Ti Mamm Doué (02 97 38 06 84)

Retraites spirituelles pour tous

Du lundi 9 (19h) au lundi 16 avril (9h)

avec P. Pierre POUIVET - Angers

Thème : « Reprendre souffle, sur les pas du Ressuscité. »

Du mercredi 18 (18h) au mercredi 25 avril (9h)

avec P. Jean PIROT – C.s.s.r. Heaubourdin

Thème : « Vivre l'Eucharistie avec Jésus, entrer en chemin d'Évangile. »

Retraites spirituelles pour personnes divorcées remariées
ou vivant en couple

2 rencontres: de 9h30 à 17h30

avec P. Jean Michel MOYSAN - Quimper

Dim. 15 avr. 2007 / 30 juin - 1^{er} juil. 2007

Les jeudis de Ti Mamm Doué pour tous

Le jeudi 22 mars (10h à 17h) P. Adrien COLLET

Thème : « Questions actuelles : Quelle réponse ? ».

Rappel : Si vous souhaitez faire paraître un article dans le bulletin d'**avril 2007**, merci de le déposer au presbytère avant le **mercredi 4 avril 2007 dernier délai**, en précisant "pour le bulletin".
Passé ce délai votre article ne paraîtra qu'au mois de mai 2007.

Pour le bulletin suivant - celui du mois de **mai 2007** - les articles seront à remettre avant le **mercredi 2 mai 2007**
N'oubliez pas de signer votre article... Le comité de rédaction du bulletin se réserve le droit à la parution.

RIONS UN PEU

« Qui prête à rire n'est jamais sûr d'être remboursé. » (Raymond Devos)



- T'as écrit un bouquin ?
- Non, c'est un extrait de mon casier judiciaire.

☹☹☹ Deux mamans discutent :

« Je ne sais pas si vous vous rendez compte, dit l'une, tous les soirs mon fils rentre de l'école sale comme un cochon.

- Ne m'en parlez pas ! Hier soir, j'ai dû laver quatre jeunes garçons de l'immeuble, avant de reconnaître le mien... »

☹ Un homme va pour la première fois de sa vie au cinéma. Il achète un billet à la caisse. Deux minutes plus tard, il revient et rachète un nouveau billet. Deux minutes plus tard, il revient à nouveau et rachète un troisième billet. La caissière s'étonne :

« Mais, monsieur, je vous en ai déjà vendu deux !
- Oui, madame, mais chaque fois que je veux entrer dans la salle avec mon billet, il y a un monsieur qui me le déchire... »

♥ Jeune mariée, Isabelle a voulu faire plaisir à son mari à l'occasion de leur premier repas.

« Tu vas te régaler, mon chéri. Je ne suis pas un cordon bleu, mais j'ai deux recettes que je réussis à merveille : le sauté de veau et les profiteroles. »

Après avoir goûté, le mari lui demande :

« C'est très bon, mais, dis moi, c'est le sauté de veau ou les profiteroles ? »



- Dix ans sans nous voir et vous m'avez reconnue ?
- Oui, à votre robe.

☞ Un client de l'hôtel demande au patron :

« Vous m'assurez que les draps sont propres ?

- Monsieur peut dormir dans ce lit les yeux fermés ! »

☠ Quelle est la différence entre un chauve français et un chauve écossais ? Le chauve français s'achète une perruque, alors que le chauve écossais revend son peigne...

LE CLOCHER

Bulletin paroissial n° 315	N° d'inscription commission paritaire 71211
Imp. Gérant	Joseph Postic 2, rue de la Libération 56 850 CAUDAN
Abonnement	<u>1 an</u> : (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre) <u>Tarif par distributeur(trice) : 12 Euros</u> <u>Tarif par la Poste : 15 Euros</u>